



*Comité de la formation générale à
l'éducation des adultes, de la formation
professionnelle et du personnel de soutien*

Compte rendu

deuxième rencontre de l'année 2006-2007

8 novembre 2006

Section des Patriotes :	Christiane Fortier (soutien FG-de Formation du Richelieu) Daniel Lemoyne(enseignant FG-deFormation du Richelieu)
Section Marie-Victorin :	Christian Babin (enseignant FP-Jacques-Rousseau) Marcel Girouard (enseignant FG-Le Moyne D'Iberville) Catherine Miron (enseignante FG-Centre des 16-18 ans) Gérard Rajaona (enseignant FG-Brossard)
Section Salaberry :	Johanne Boucher (enseignante CFP Pointe du Lac)

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du compte rendu du 27 septembre 2006

Le compte rendu du 27 septembre 2006 est adopté à l'unanimité.

3. Budget 2006-2007 du comité FGA-FP

Il n'y a plus de budget préalablement établi pour chacun des comités (femmes, jeunes, etc.). Tous les comités pigeront dorénavant dans le budget global (80 000\$). Les comités doivent toutefois présenter un calendrier de leurs activités. Ce que notre comité devra faire lui aussi, sans oublier d'inclure la Semaine québécoise des adultes en formation.

4. Comité du renouveau pédagogique

Pour la CSMV, une réunion devrait avoir lieu avant les vacances de Noël. À suivre. Johanne Boucher nous annonce qu'il y a un budget à Salaberry. Toutefois, il n'y a pas encore de comité pour gérer ce budget.

5. Comité éducation des adultes (FSE)

Une rencontre devrait avoir lieu le 22 novembre.

6. Cours de cuisine Loblaws

Marcel présente au membres du comité une liste de cours de cuisine offerts par Loblaws. Il se dit inquiet que des entreprises privées offrent de tels cours. Toutefois, Christian Babin affirme que ces cours ne représentent pas une menace pour les établissements offrant de la formation professionnelle.

7. Autres points

a) « Accès formation »

Marcel nous informe qu'il vient tout juste d'assister au lancement d'un projet nommé « Accès formation ». Il s'agit d'une carte symbolique visant à promouvoir la création d'une carte semblable à la carte d'assurance maladie, laquelle contiendrait le nom et le code permanent d'une personne. Cette carte faciliterait l'admission dans un centre éducatif et assurait une éducation gratuite.

b) Règlement de griefs

Marcel nous informe d'une nouvelle jurisprudence. Premièrement, lorsqu'un enseignant signe un contrat, les heures qui ne sont pas préétablies seront payées au taux horaire. Deuxièmement, les enseignants payés au taux horaire qui effectuent de la suppléance sont tenus de corriger les examens administrés durant cette période de suppléance.

8. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 11 décembre 2006, à Valleyfield.

La secrétaire, Catherine Miron

Membre du Comité FGA-FP

Enseignante au Centre des 16-18 ans, CSMV